



**Madame JAROSSON Christine**  
**Directrice des Établissements Sainte Bernadette**  
**1 avenue de Gassion**  
**64190 AUDAUX**

Objet : préavis de grève

A Audaux, le 4 septembre 2017

Madame la Directrice,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, les organisations syndicales CFDT, CFTC, FO et UNSA vous notifient un préavis de grève.

Le mouvement de protestation débutera jeudi 14 septembre 2017 à 9h00 et prendra fin jeudi 14 septembre 2017 à 24h.

**A ce titre nous revendiquons les éléments ci-dessous :**

- Nous refusons la fermeture du site d'Audaux et demandons sa pérennité.
- Nous exigeons la suppression des licenciements et l'arrêt du projet de restructuration.
- Nous souhaitons une remise en cause forte de la direction ou la nomination d'un nouveau directeur du site. Ceci pour permettre un accompagnement serein des salariés et un travail de concertation réel et sincère avec les acteurs locaux pour la viabilité de l'établissement et le développement de l'activité.
- Nous revendiquons une médiation avec les élus locaux et le Conseil Départemental.
- Nous exigeons une organisation et un cadre de travail bien traitants pour les salariés et la bienveillance de la direction envers les personnels.
- Nous demandons au-delà des consultations des IRP, la consultation des personnels du site sur le projet des établissements Sainte Bernadette en prenant en compte leur expérience et leur compétence.
- Nous voulons plus de transparence concernant les décisions de la direction du site et de la direction Régionale Sud-Ouest (constitution de groupes de travail dans les services, consultation des IRP).

**Par cette action, nous portons à votre connaissance les faits suivants :**

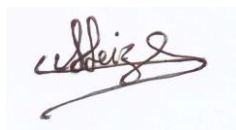
- plan de sauvegarde de l'emploi avec d'importantes suppressions de postes. Un PSE en deux phases avec des licenciements anticipés dès décembre 2017. Manque de visibilité sur le projet.
- délocalisation actée des Etablissements (scolaire et éducatif) Sainte Bernadette à Pau. Mise en place de prestations externes qui remplacent les différents services et métiers, entraînant des licenciements supplémentaires.
- une surcharge de travail dans tous les domaines d'activité, ayant des conséquences sur le bien-être, la santé et la sécurité des salariés (fatigabilité, augmentation des arrêts maladie et des accidents du travail, heures supplémentaires importantes...)
- dégradations des conditions de travail.
- une nouvelle politique de management des équipes, source de stress, loin de la bienveillance et de la bienveillance prônées par Apprentis d'Auteuil.
- Nous dénonçons également des pratiques managériales anxiogènes et un manque important de considération pour certains salariés.
- Limite d'accueil fixée par la direction à 40 garçons et 8 filles, nous rappelons que le fondement du PSE est un manque d'effectif de jeunes.

Les organisations syndicales dépositaires du présent préavis demandent à être reçues par la Direction Régionale afin de présenter leurs revendications et envisager des solutions alternatives aux réductions de postes.

Recevez, Madame la Directrice, nos sincères salutations.

Pour les syndicats :

**CFDT** : Bernadette SEIZE



**CFTC** : Guillaume LEORNADI



**FO** : Marie-Christine QUEHEILLE



**UNSA** : Didier BARBERTHEGUY

